

ÉPARGNE, CRÉDIT ET SOLIDARITÉ :
OUTILS COLLECTIFS POUR
LES TRAVAILLEUSE·EUR·S DE L'INFORMEL
UN GUIDE ÉTAPE PAR ÉTAPE



Crédits

Date de publication : novembre 2025

ISBN : 978-92-95122-61-1

StreetNet International

Inscrite en tant qu'organisation à but non lucratif en Afrique du Sud.

PBO 930030585

45, rue Claribel, Windermere, Durban 4001, Afrique du Sud

media@streetnet.org.za

et

Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO)

Compagnie à responsabilité limitée par garanties à but non lucratif portant le numéro 6273538, Organisation de bienfaisance n° 1143510

WIEGO Limited

521, Royal Exchange

Manchester M2 7EN

Royaume-Uni

wiego@wiego.org

Ce document peut être reproduit à des fins éducatives, organisationnelles et politiques pourvu que la source soit indiquée.

Mise en page et design originaux :

César Espinosa Sánchez, Morpho

Adaptation de la mise en page et améliorations du design :

Julian Luckham, WIEGO

Correction :

Itzel Torres Arias, Morpho

Illustration :

Berenice Alvarez Martínez, @berenike.am

Carlos López Magaña, @carlos_ilustra

Laura López, @lausilolo

Paulina Valeria Rosales Aguilera,

@lapau_ilustracion

Recherche, développement et révision du

contenu : Federico Parra, spécialiste de l'économie sociale et solidaire, WIEGO ; Maira Vannuchi, responsable du développement institutionnel et de l'éducation des travailleuse·eur·s, StreetNet International ; et Oksana Abboud, coordinatrice internationale, StreetNet International.

2025



Hommage à Ela-ben Bhatt

La douce révolutionnaire : pionnière de l'autonomisation des femmes et du développement des bases, elle a été fondatrice de l'Association des femmes indépendantes (SEWA) en Inde, qui compte plus de 2 millions de membres. Elle a siégé au Parlement indien entre 1986 et 1989. Elle était une pratiquante gandhienne de la non-violence et de l'indépendance.

Ceci est un hommage à Sœur Ela Bhatt, qui, au sein du mouvement syndical indien du secteur textile et face aux licenciements massifs qui ont suivi l'indépendance du pays, a su organiser les travailleuse·eur·s de l'informel pour lutter en faveur de leurs droits et de conditions de vie plus dignes.

Elle avait compris que le secret réside dans le développement de la collectivité et de l'indépendance, ce qui renforce la solidarité, vainc l'individualisme, augmente les revenus, réduit la pauvreté et donne de l'autonomie, créant ainsi une force collective pour revendiquer des droits.

Que l'héritage d'Ela Bhatt perdure, au sein de SEWA et de toutes les organisations souhaitant construire l'économie sociale et solidaire et soutenir les travailleuse·eur·s de l'informel !

Remerciements

Nous voudrions remercier les membres du conseil international de StreetNet International (2023-2027) et les leaders des organisations suivantes : la FIWON (Federation of Informal Workers' Organizations of Nigeria), du Nigeria ; le MNCR (Movimento Nacional dos Catadores de Materiais Recicláveis), du Brésil ; l'UTEP (Unión de Trabajadores y Trabajadoras de la Economía Popular), de l'Argentine ; et SEWA (Self-Employed Women's Association), de l'Inde. Elles ont partagé leurs expériences en matière d'ESS lors de l'atelier organisé par StreetNet International en 2023 à São Paulo, au Brésil.

De plus, nous remercions d'une part Simel Esim, de l'Unité pour les coopératives et l'économie sociale et solidaire de l'OIT, qui suit de près nos progrès en matière de capacité de développement de l'ESS et est toujours disponible pour soutenir et renforcer des initiatives ; d'autre part, Patrick Kane, organisateur de StreetNet International pour les Amériques, pour son soutien. Enfin, nous tenons à témoigner notre reconnaissance au Programme d'organisation et représentation de WIEGO (ORP). Le développement de ce matériel éducatif aurait été impossible sans ces efforts collectifs.

ÉPARGNE, CRÉDIT ET SOLIDARITÉ :

OUTILS COLLECTIFS POUR

LES TRAVAILLEUSE·EUR·S DE L'INFORMEL

UN GUIDE ÉTAPE PAR ÉTAPE

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Économie sociale et solidaire	4
Que voulons-nous dire ?	4
Activité 1 - Identifier l'ESS dans nos vies : la solidarité dans nos activités quotidiennes	5
À quoi ressemble l'ESS dans la pratique ?	5
Et cela présente des avantages importants !	6
Exemple 1 : Oui, nous le pouvons ! SEWA en Inde : les groupes d'entraide, l'épargne et une banque coopérative	7
Exemple 2 : Par le travail, on se rassemble - UTEP en Argentine	
Sistema de ahorro y crédito solidario: una gran herramienta de la Economía Social y Solidaria	10
Système d'épargne et de crédit solidaire : de quoi s'agit-il ?	10
Exemple 3 : Groupes d'épargne solidaire - SYTRIECI au Rwanda	11
Avantages des systèmes	12
Les associations rotatives d'épargne et de crédit : une solution communautaire simple et digne de confiance	13
Soutenir et sécuriser le système : transparence et honnêteté	15
Activité 2 - Crédit entre ami·e·s	17
Comment mettre en place des systèmes d'épargne et de crédit solidaires	18
Le premier fonds	18
Lancement !	18
Exemple 4 : Nouvelles personnes membres et nouveaux avantages - FIWON au Nigeria	19
Bien évaluer les sommes à accorder en prêt	20
Quelle est la garantie pour le remboursement des prêts ?	20
Sous-groupes d'épargne et de crédit : une stratégie d'autogestion et d'opérabilité du système	20
Brigades de solidarité : collecte d'épargne et recouvrement des remboursements	21
Exemple 5 : Sous-groupes d'épargne et de crédit - Corporación Fomentamos en Colombie	22
Exemple 6 : Brigades de solidarité : collecte d'épargne et recouvrement des remboursements - SEWA en Inde	22
Activité 3 - Table ronde des engagements	23
Systèmes d'épargne et de crédit solidaires, AREC, groupes d'épargne et banques coopératives	24
Références	

ÉPARGNE, CRÉDIT ET SOLIDARITÉ :

OUTILS COLLECTIFS POUR LES TRAVAILLEUSE•EUR•S DE L'INFORMEL

UN GUIDE ÉTAPE PAR ÉTAPE

Introduction

À travers le globe, des millions de travailleuse•eur•s de l'informel tirent leurs revenus de la vente de rue et du commerce dans les marchés. Tous les jours, elles•ils doivent relever de nombreux défis :



Les autorités procèdent souvent à la saisie de leurs biens, faisant parfois usage de la force.



Elles•ils opèrent en groupes aux confins du légal.



Elles•ils n'ont pas accès à la sécurité sociale et sont ainsi privé•e•s de leurs droits fondamentaux.



Leurs revenus demeurent instables et généralement extrêmement faibles.



Faute d'accès à des services de garde d'enfants, elles•ils travaillent en s'inquiétant en permanence de la sécurité et du bien-être de leurs enfants.



La méfiance du système bancaire officiel les oblige à emprunter auprès d'usuriers en cas de besoin.

« Nous sommes pauvres, mais nous sommes tellement nombreuse•eux et nous partageons beaucoup »¹ (Ela Bhatt, fondatrice de SEWA, en 1974).

En s'unissant par le biais du soutien mutuel, du travail en équipe, de la solidarité et de la coopération, les travailleuse•eur•s de l'informel ont la possibilité d'améliorer leurs conditions de vie et de travail, de répondre à leurs besoins essentiels et d'accéder à des droits fondamentaux comme les soins de santé, le logement et l'éducation.

Nous vous invitons à découvrir comment les travailleuse•eur•s du monde entier s'organisent pour défendre leur dignité, faire valoir leurs droits et construire des solutions concrètes qui renforcent leurs filets sociaux de sécurité et améliorent les conditions de vie de leurs familles. **Par leur solidarité et leur engagement, les travailleuse•eur•s démontrent qu'un avenir plus juste et plus sécurisé est à portée de main !**

Il est crucial de se familiariser avec les concepts ainsi qu'avec les actions qui renforcent l'organisation collective tout en contribuant à améliorer tant la qualité de vie que celle du travail. De même, il est primordial de saisir les implications de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ses valeurs et pratiques offrent des outils précieux pour accroître les revenus, garantir les droits et assurer une protection sociale, ce qui ne constitue que quelques-uns des nombreux bénéfices de cette approche collective.

L'économie sociale et solidaire (ESS) englobe une variété de pratiques. Quand les travailleuse•eur•s se rassemblent, elles•ils peuvent découvrir

des solutions communes à leurs difficultés quotidiennes. Toutefois, l'ESS va au-delà : elle représente une expérience, similaire à celle de planter une graine dans le cœur des individus, qui les invite à former des groupes collectifs pour favoriser la solidarité et améliorer leur quotidien. Par exemple, on peut mentionner **des groupes d'entraide** ainsi que **des dispositifs d'épargne et de crédit mutualisés ou solidaires**.

À l'échelle mondiale, de nombreuses organisations, y compris celles qui rassemblent des vendeuse•eur•s de rue et des commerçant•e•s de marché, ont commencé à épargner collectivement afin d'atteindre un but commun. Cela leur a permis de renforcer leur sécurité face à la pauvreté, de créer une réserve d'épargne pour gérer les urgences et les imprévus, de conjuguer leurs efforts et, avec le temps, de se donner les moyens de faire face à des situations menaçant leur dignité.

C'est la raison pour laquelle nous avons élaboré ce guide, qui se fonde sur les expériences des organisations de travailleuse•eur•s et sur diverses études. À travers différentes étapes, vous découvrirez le fonctionnement de l'ESS et explorerez des exemples ainsi que des conseils pour créer votre propre système d'épargne et de crédit solidaire, lequel viendra renforcer votre organisation et transformer votre quotidien.

Rejoignez-nous dans cette initiative ! Ensemble, nous découvrirons comment instaurer un système d'épargne et de crédit solidaire à partir de rien, en suivant les principes de l'économie sociale et solidaire.

¹ Citation attribuée à Ela Bhatt. Voir : Apprendre pour la justice. <https://www.learningforjustice.org/classroom-resources/texts/ela-bhatt>

Économie sociale et solidaire

Dans cette bande dessinée, les vendeuse•eur•s de rue Maria, Marta, Joaquim et Luz collaborent pour améliorer leur qualité de vie et leurs conditions de travail. Bien que leurs situations soient diverses, elles•ils ont su trouver un terrain d'entente, combiner leurs efforts et développer une confiance ainsi qu'une entraide réciproques. En partageant leurs revenus, elles•ils ont, petit à petit, réalisé certains de leurs objectifs. La **coopération volontaire au service du bien commun** est le socle de l'ESS.

Que voulons-nous dire ?

L'ESS privilégie les activités économiques qui cherchent à promouvoir le bien-être des travailleur•euse•s plutôt qu'à accumuler des richesses. En tant que professionnel•le•s du secteur de la vente, du commerce ou des services, vous êtes déjà intégré•e•s dans ce modèle économique. En faisant preuve de la détermination et l'engagement requis pour faire progresser les choses, vous pouvez renforcer davantage l'ESS.

Bien que l'ESS implique la gestion financière, son domaine d'action s'étend bien au-delà. Elle comprend des activités quotidiennes illustrant la solidarité et la coopération. Regardez les exemples sur cette page. Avez-vous constaté que vous les appliquez déjà ?



S'occuper du stand d'un•e autre vendeuse•eur lorsqu'elle•il va aux toilettes ou parle à sa clientèle.



Effectuer des achats collectifs à des prix de gros afin d'obtenir des offres plus justes.



Partager de la nourriture.

N'OUBLIEZ PAS !

L'engagement dans l'économie sociale et solidaire est sur la base du volontariat. Chaque personne est libre de décider si elle souhaite y prendre part.

ACTIVITÉ 1

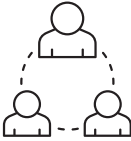
IDENTIFIER L'ESS DANS NOS VIES : LA SOLIDARITÉ DANS NOS ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

Divisez une feuille en trois colonnes et écrivez les titres suivants en haut de chaque section :

- Famille et amis
- Voisins et autres connaissances
- Collègues de travail

Sous chaque section, énumérez les mesures que vous avez prises pour **aider ces personnes**.

Par exemple :

 FAMILLE ET AMIS Nous gardons les enfants de nos ami·e·s et de nos proches pendant qu'elles·ils sont au travail.	 VOISINS ET AUTRES CONNAISSANCES Nous organisons ensemble les réparations dans nos maisons.	 COLLÈGUES DE TRAVAIL En tant que vendeuse·eur·s de produits alimentaires, nous nous regroupons pour acheter des marchandises ensemble ou en petits groupes (en gros) afin de bénéficier de prix plus avantageux.
--	---	---

Une fois que vous avez noté certaines actions, répondez aux questions suivantes :

- Quel est le point commun entre ces actions ?
- Quelles valeurs se cachent derrière elles ?
- Que ressentez-vous lorsque vous offrez ou recevez de tels gestes ?
- Pourquoi serait-il avantageux de continuer à pratiquer ces actions ?

Ensuite, partagez vos expériences en groupe et discutez de vos réflexions.

¿Cómo se ve la Economía Social y Solidaria?

Dans la vie de tous les jours, l'économie sociale et solidaire se manifeste de diverses manières. Elle se structure fréquemment sous la forme **de coopératives, d'associations, de mutuelles** et d'initiatives de production à caractère social et solidaire reposant sur les principes ci-après :

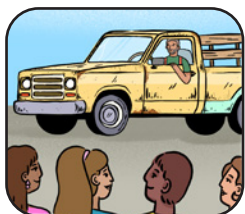
1. La participation volontaire
2. Le bien-être des participant·e·s comme prioritaire face au profit
3. La prise de décision collective, démocratique et transparente

Les valeurs fondamentales de ces initiatives sont la solidarité, la coopération et l'équité.

L'ESS, sous toutes ses formes, cherche à favoriser le bien-être collectif et à améliorer les conditions de vie des travailleuse•eur•s. Elle repose sur le principe du collectif, où les individus se réunissent et s'organisent pour atteindre des objectifs communs.

Un des principaux besoins des travailleuse•eur•s de l'informel à l'échelle mondiale est d'assurer leur sécurité et leur stabilité économique. De nombreux groupes ont abordé cette problématique en se servant de l'organisation collective et de l'entraide.

Que voulons-nous ?



Produire avec moins d'efforts



Augmenter la valeur de nos produits et services



Améliorer nos conditions de travail

Alors, qu'avons-nous fait ?



Nous avons fondé une coopérative de consommateur•rice•s et avons entrepris des initiatives collectives de consommation, comme l'achat en gros, afin de diminuer les coûts, même si cela n'a pas été fait officiellement.



Nous avons établi une coopérative regroupant des productrice•eur•s, dans le but d'acheter ensemble de l'équipement qui optimise notre production et de nous soutenir mutuellement dans la fabrication de produits.



Nous avons créé une coopérative de travailleuse•eur•s, ou nous nous sommes organisé•e•s pour travailler collectivement et obtenir des revenus plus stables. Nous avons aménagé des espaces tels que des cuisines communautaires, des garderies, des entrepôts d'outils, des comptoirs alimentaires, des toilettes et des points d'accès à l'eau.

Les coopératives représentent la forme la plus reconnue et encadrée au sein de l'économie sociale et solidaire, néanmoins, il existe également de nombreuses autres modalités d'organisation qui visent des objectifs similaires. La mise en place d'une coopérative officielle n'est pas la seule possibilité. Les vendeuse•eur•s de rue et les commerçant•e•s de marché peuvent s'associer sous diverses formes d'organisations ou d'initiatives qui promeuvent le bien-être collectif grâce à la solidarité, ce qui contribue à améliorer leurs revenus et à stabiliser leur emploi.

ET CELA PRÉSENTE DES AVANTAGES IMPORTANTS !

La mise en place d'une coopérative, d'une société mutuelle, d'un syndicat ou d'une association vous aide à défendre vos intérêts de manière efficace vis-à-vis des gouvernements, des entreprises et des organismes internationaux. Appartenir à un collectif est indispensable pour valoriser votre voix et obtenir légitimité et reconnaissance.

EXEMPLE 1

OUI, NOUS LE POUVONS !

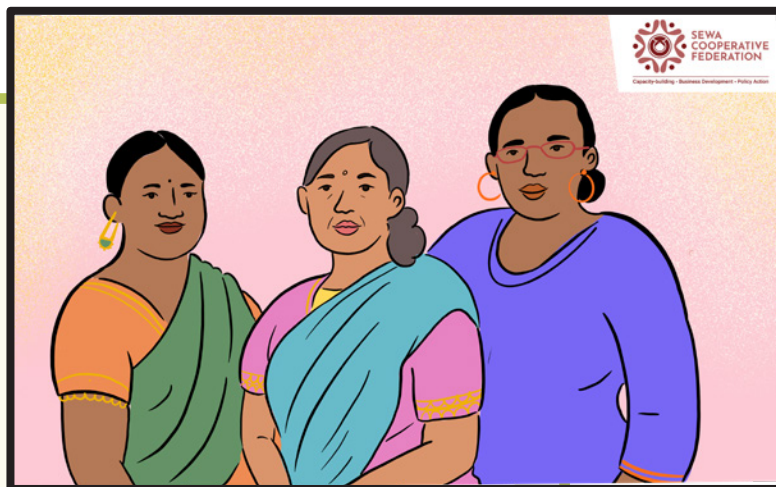
SEWA EN INDE : LES GROUPES D'ENTRAIDE, L'ÉPARGNE ET UNE BANQUE COOPÉRATIVE

SEWA, ou l'Association des femmes indépendantes, est un syndicat indien qui regroupe plus de trois millions de travailleuses de l'informel, telles que les travailleuses à domicile, les vendeuses de rue, les commerçantes de marché, les travailleuses domestiques, ainsi que les récupératrices de matériaux, parmi d'autres. Grâce à son action auprès des vendeuses de rue et des commerçantes de marché, SEWA est devenue affiliée à StreetNet International. Dès le départ, ses membres ont formé des groupes d'entraide autonomes pour déceler des défis communs, s'aider les unes les autres et épargner ensemble dans le but d'augmenter leur sécurité.

L'idée de départ visait à instaurer un soutien réciproque dans des circonstances particulièrement difficiles, telles que la violence domestique, une vulnérabilité extrême, la maladie, la confiscation de biens ou le besoin de repartir à zéro. Cependant, les femmes concernées rencontraient plusieurs problèmes communs, comme l'incapacité de travailler ou de fournir de la nourriture à leur foyer pendant la saison des pluies. Elles ont alors commencé à se retrouver régulièrement pour échanger, chercher des solutions et économiser de l'argent ensemble. Ainsi, elles ont mis en place un fonds collectif pour se soutenir les unes les autres, décidant ensemble de l'utilisation des ressources financières.

Par leur engagement commun, elles ont établi un syndicat qui a ensuite affronté la police et les autorités locales pour défendre les droits des vendeuse·eur·s de rue. Cette initiative a pu se concrétiser grâce à des groupes d'entraide autogérés.

Tandis que le collectif se renforçait, ses membres demeuraient confrontées à une



problématique majeure : des revenus peu élevés et un refus systématique des banques classiques de leur fournir des prêts. Ainsi, elles ont opté pour la création d'une banque coopérative leur donnant la possibilité d'épargner et d'accéder à des prêts solidaires.

SEWA s'est également structurée autour des activités de ses membres : des groupes ont été formés comprenant des récupératrices de matériaux, des productrices de lait, des agricultrices, des artisanes et des gardiennes d'enfants, ainsi qu'une coopérative radiophonique.

Pour créer la banque coopérative de SEWA, les travailleuses ont suivi les étapes suivantes :

1. Elles ont reconnu une nécessité pressante : l'accès à des ressources financières pour réaliser leur indépendance économique. Ce besoin s'est manifesté puisque les banques traditionnelles ne voyaient pas les travailleuses de l'informel comme des clientes financièrement viables.
2. Elles ont pris des décisions collectives et mis en place des mesures concrètes pour atteindre cet objectif.
3. Elles ont créé une banque coopérative ainsi qu'un système d'épargne et de crédit solidaire visant à satisfaire leurs besoins en leur permettant d'acquérir des fournitures, de régler leurs dépenses essentielles et d'accéder aux soins médicaux, au logement et à l'éducation.

4. Elles ont développé des services personnalisés en fonction de leur situation économique, en tenant compte de leurs activités, des périodes propices à l'épargne et des modalités de remboursement des prêts. De plus, elles ont partagé les responsabilités, consolidant ainsi leur engagement collectif.

Faisant partie de la Fédération des coopératives SEWA, la banque fournit une éducation financière permettant à ses membres de s'organiser, d'épargner, de planifier et de réaliser leurs aspirations de manière indépendante et en toute sécurité.



Comment les membres ont-elles renforcé la banque coopérative ?:

- Elles ont établi un dépôt minimum hebdomadaire pour chaque membre, ajusté en fonction des cas individuels.

- Elles ont élaboré des procédures claires et adaptées, conscientes que toutes les membres ne savaient pas lire ni écrire.
- Elles ont convenu d'un taux d'intérêt de base pour les prêts, dans l'objectif de renforcer un système de solidarité pour proposer plus de services à leurs membres.
- Elles ont encouragé l'éducation financière pour aider les membres à gérer le système de manière autonome.
- Elles ont enregistré et officialisé des règlements décrivant les droits, les responsabilités et les procédures dans le but de soutenir l'organisation collective.

Grâce à leurs efforts, elles ont pu répondre à leurs besoins essentiels, acquérir des fournitures, envoyer leurs enfants à l'école, améliorer leurs lieux de travail et se procurer des outils et du matériel. L'exemple de SEWA est véritablement inspirant. Aujourd'hui, SEWA est une organisation bien établie qui autonomise ses membres et défend les droits des travailleuses de l'informel au niveau politique. Elle est reconnue à l'échelle internationale comme un syndicat dirigé par des femmes et participe à d'importants forums, y compris ceux de l'Organisation internationale du Travail.

Cependant, revenons au point de départ : ces groupes d'entraide autogérés planifiaient leur propre travail et formaient des coopératives et des associations pour le mener à bien.

EXEMPLE 2

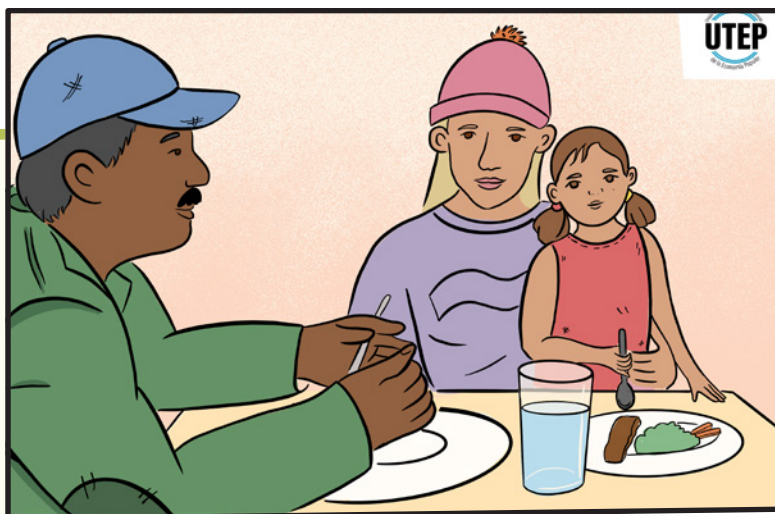
PAR LE TRAVAIL, ON SE RASSEMBLE

UTEP EN ARGENTINE

La branche des vendeuse•eur•s de rue de l'Union des travailleuse•eur•s de l'économie populaire d'Argentine (UTEP ou *Unión de Trabajadores y Trabajadoras de la Economía Popular*) est membre de StreetNet International. Inscrite officiellement comme syndicat en 2016, l'UTEP se bat pour les droits des travailleuse•eur•s de l'économie populaire, qui incluent des travailleuse•eur•s de l'informel de divers domaines tels que les récupérateur•eur•s de matériaux, les vendeuse•eur•s de rue, les travailleuse•eur•s de l'industrie du vêtement, les travailleuse•eur•s du bâtiment et les travailleuse•eur•s de la garde d'enfants. Elle regroupe environ 420 000 membres, qui peuvent voter pour élire leurs représentant•e•s.

Les travailleuse•eur•s de l'industrie du vêtement de l'UTEP ont constitué des coopératives pour évoluer d'un travail individuel à domicile vers un environnement de travail collectif, doté de machines industrielles. Ce tournant a contribué à diminuer leurs coûts opérationnels. Elles•Ils ont par ailleurs commencé à acquérir des matières premières en gros, ce qui a encore réduit leurs dépenses en approvisionnement. Cependant, leur plus grand avantage a été le renforcement de leur pouvoir de négociation collective : en collaborant, elles•ils ont pu obtenir de meilleurs prix et augmenter leurs revenus grâce à des ventes directes aux grossistes.

La transformation a été remarquable. Les membres engagé•e•s de l'UTEP échangent désormais leurs expériences quotidiennes, s'entraident pour surmonter les défis et admettent faire face à des difficultés similaires. Cela représente l'essence de l'économie sociale et solidaire en pratique : un véritable tournant !



Garde d'enfants et organisation communautaire

Les membres de l'UTEP ont remarqué que l'absence de solutions de garde d'enfants constitue un obstacle majeur pour les travailleuse•eur•s de l'économie populaire, terme utilisé en Argentine pour faire référence à l'économie informelle. Faute de structures d'accueil suffisantes, beaucoup de travailleuse•eur•s n'avaient d'autre option que de venir au travail avec leurs enfants.

En réponse, la branche sociale et communautaire de l'UTEP a soutenu des projets de garde d'enfants qui se sont développés sous forme de coopératives. Avec le temps, ces projets ont prouvé leur efficacité, ce qui a conduit à un soutien de la part du secteur public.

Ces coopératives ont élargi leur champ d'action au-delà des soins de base en proposant désormais des services éducatifs, un soutien psychologique et social, ainsi que des repas nutritionnels. Les centres de loisirs et d'apprentissage pour enfants (*Centros Infantiles de Recreación y Aprendizaje*) offrent des services de garde d'enfants complets aux travailleuse•eur•s de l'informel.

En poursuivant une approche collaborative, l'UTEP a intensifié ses actions pour protéger d'autres droits fondamentaux, tels que l'accès aux soins de santé et la sécurité alimentaire. Les membres ont mis en place des initiatives d'entraide en lien avec des réseaux de

distribution subventionnés et ont établi des cuisines communautaires où les repas sont préparés à faible coût, contribuant ainsi à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

Grâce à un effort constant de mobilisation au sein de la communauté, l'UTEP a réussi à persuader le gouvernement de financer simultanément l'approvisionnement en nourriture

et les salaires des cuisinière•er•s dans ces établissements. **L'organisation et la solidarité se sont concrétisées en une politique publique de sécurité alimentaire !**

Toutefois, le gouvernement national élu en 2024 a démantelé bon nombre des réalisations de l'UTEP.

Quel que soit le type de coopérative ou d'organisation solidaire que vous choisissez, il est fondamental de commencer par analyser vos besoins, les ressources à votre disposition et la manière d'avancer progressivement vers l'amélioration de vos conditions de vie et de travail. Il est aussi crucial d'établir un consensus sur les règles, les droits et les responsabilités partagées pour assurer le bien-être collectif.

L'essentiel est de faire le premier pas afin de commencer à construire, ensemble, une organisation qui autonomise les travailleuse•eur•s !

Système d'épargne et de crédit solidaire : un outil puissant de l'économie sociale et solidaire

Nous avons analysé divers exemples relatifs à l'économie sociale et solidaire (ESS) et débattu de certaines expériences en matière d'épargne et de crédit. Il est maintenant temps d'explorer ces expériences en profondeur. Dans de nombreux cas, celles-ci ont évolué vers des « écoles » de l'ESS, des lieux où les principes et valeurs sont à la fois enseignés et appliqués collectivement, avec pour objectif d'améliorer la situation financière des participant•e•s.

Système d'épargne et de crédit solidaire : de quoi s'agit-il ?

Un système d'épargne et de crédit solidaire est une forme d'organisation collective où les travailleuse•eur•s contribuent régulièrement à un fonds commun, lequel est utilisé pour satisfaire les besoins financiers de chacun•e. Les travailleuse•eur•s prennent des décisions ensemble concernant l'utilisation des fonds qu'elles•ils ont économisés collectivement. Par exemple, après une période d'épargne, elles•ils peuvent offrir des prêts à leurs membres et décider démocratiquement qui a le plus besoin d'accéder à l'argent à ce moment-là.

Les travailleuse•eur•s ont également la possibilité d'allouer une partie des fonds à des besoins collectifs. Cela peut comprendre l'engagement d'un•e médecin, la location d'un entrepôt commun ou l'accès à des services essentiels comme l'eau, des toilettes ou des stations de recharge. De plus, elles•ils peuvent utiliser ces fonds pour acheter des fournitures en gros, ce qui réduit les coûts pour tout le monde. Ces initiatives contribuent à la sécurité et à la confiance, renforcent l'entraide et améliorent la capacité des travailleuse•eur•s à faire face ensemble aux défis.

Il est crucial de souligner que ce système ne vise pas à générer des bénéfices. Son objectif n'est pas d'accumuler des richesses, mais de répondre aux besoins de la communauté et de ses membres. C'est la raison pour laquelle il s'appuie

sur des valeurs de solidarité, de confiance, d'entraide et de responsabilité collective. Les décisions liées à l'utilisation des fonds sont prises de manière démocratique, permettant à chaque membre de s'exprimer et de voter. La gestion des fonds est constamment surveillée de manière claire et transparente.

Ce type de système aide également à soutenir les familles, les communautés et les économies locales en donnant aux travailleuse•eur•s la possibilité d'avancer sans avoir besoin de recourir aux banques classiques ou aux prêteurs qui appliquent des taux d'intérêt injustes et souvent abusifs.

EXEMPLE 3

GROUPES D'ÉPARGNE SOLIDAIRE

SYTRIECI AU RWANDA

À Kigali, capitale du Rwanda, un syndicat représentant les travailleuse•eur•s indépendant•e•s de l'informel (SYTRIECI, ou Syndicat des travailleurs indépendants de l'économie informelle) a été créé en 2014. Affilié à StreetNet International, le SYTRIECI représente principalement les vendeuse•eur•s de rue et les commerçant•e•s de marché et plaide en faveur de leurs droits.

Dès le départ, SYTRIECI a promu la formation de groupes d'épargne auto-organisés, chacun comptant 30 membres. Le syndicat joue un rôle crucial en offrant des conseils, des informations et un soutien opérationnel continu. Chaque groupe élit un comité, composé de cinq membres, responsable de la gestion de l'épargne des membres, de la supervision des retraits d'argent et de l'octroi de prêts solidaires.

Cette initiative a permis à beaucoup de travailleuse•eur•s de rembourser leurs dettes, d'accroître leur activité et d'accéder à des services essentiels comme les soins de santé. Durant la pandémie de COVID-19, ces fonds



se sont révélés être un véritable soutien pour les familles, leur permettant de se nourrir.

SYTRIECI a également soutenu la fusion de groupes individuels en fédérations plus importantes. Il existe désormais cinq fédérations qui comptent au total plus de 800 travailleuse•eur•s. Cet exemple montre que le pouvoir collectif peut changer des vies !

Les systèmes d'épargne et de crédit solidaires, créés et gérés par des travailleuse·eur·s de l'informel, offrent des services financiers qui contribuent à améliorer les conditions de vie et de travail. Bien que certaines personnes puissent être responsables de la gestion, il est essentiel

N'OUBLIEZ PAS !

Dans ces systèmes, les garanties ne portent pas sur des biens matériels ou des garants externes. Elles résultent plutôt de l'engagement collectif du groupe et des relations établies entre ses membres au fil du temps. Les participant·e·s s'entraident et assument une responsabilité équitable pour l'ensemble du groupe. De même, le groupe assure un soutien à chaque individu. Les principes de responsabilité partagée et d'autogestion constituent les fondements de tout système d'épargne et de crédit solidaire.

La répartition de la responsabilité varie d'un groupe à l'autre. Dans certains cas, lorsqu'un·e membre est dans l'incapacité de rembourser sa dette, les autres supportent cette charge ensemble. D'autres groupes établissent des systèmes internes permettant de gérer partiellement les défauts de paiement. Cela veut dire que si un prêt ne peut être remboursé, le groupe a des mécanismes en place pour faire face à la perte collectivement.

Dans toutes les circonstances, les systèmes opèrent sur la base de principes de solidarité. Ainsi, aucune méthode coercitive n'est jamais mise en œuvre pour recouvrer les dettes. La pauvreté et les difficultés financières sont abordées à travers le soutien mutuel et un engagement en faveur de la justice sociale, en accord avec les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

de souligner que ce modèle repose sur un fonctionnement collectif.

Son efficacité est renforcée par les apports de la totalité des membres, et lorsque chaque travailleuse·eur adhère aux règles établies et participe aux décisions.

Ces systèmes diffèrent largement de ceux d'une banque ou d'une entreprise classiques. Dans une organisation solidaire, chaque membre a son mot à dire, participe aux décisions et profite des résultats.

Les systèmes d'épargne et de crédit solidaires, élaborés et ajustés collectivement, prennent en considération les besoins, les ressources et la situation de chaque membre.

Autrement dit, chaque individu est important et joue un rôle actif dans un projet qui lui est propre.

Avantages des systèmes

Les dispositifs d'épargne et de crédit solidaires protègent les travailleuse·eur·s de l'informel contre les abus financiers, notamment les prêts à court terme offerts par des entités non réglementées. Ces prêts sont fréquemment associés à des taux d'intérêt exorbitants, rendant le remboursement quasi impossible, et piégeant ainsi les emprunteuse·eur·s dans un engrenage de dettes. Dans de nombreuses situations, ces travailleuse·eur·s sont confronté·e·s à des intimidations, des menaces, et même des actes de violence physique.

En ce sens, les dispositifs d'épargne et de crédit solidaires constituent une solution juste et adaptée à la situation des travailleuse·eur·s. Les avantages incluent notamment :

- 1. Des taux d'intérêt bas** par rapport à ceux pratiqués par les banques traditionnelles ou les prêteurs non contrôlés.
- 2. La conservation des intérêts perçus au sein du groupe**, qui réinvestit ensuite cet argent pour entretenir le système et financer des initiatives collectives.
- 3. Des calendriers de remboursement flexibles, convenus** en fonction des revenus des membres et des cycles de production.
- 4. L'intégration des personnes exclues du système financier formel**, en leur donnant accès à des crédits et à des services qui tiennent compte de leurs conditions de travail et de vie.
- 5. La prévention du surendettement**, car les taux d'intérêt plus bas facilitent le remboursement et réduisent les risques pour les finances personnelles ou familiales.
- 6. L'autogestion et l'appropriation**, car les travailleuse·eur·s décident elles·eux·mêmes de leurs règles et de leurs engagements, ce qui renforce la responsabilisation et l'organisation collective.

Les associations rotatives d'épargne et de crédit : une solution communautaire simple et digne de confiance

Les AREC ou associations rotatives d'épargne et de crédit, dites aussi les « tontines », représentent des systèmes d'épargne et de prêt à caractère communautaire, établis entre des individus de confiance qui se connaissent bien. Ces mécanismes sont particulièrement répandus dans de nombreuses régions du monde, spécialement là où l'accès aux banques et aux institutions financières est limité.

En Amérique latine, les AREC sont désignées par divers termes selon le pays ou la région : *natilleras* ('casserolles'), *juntas* ('rassemblements'), *cundinas* ('épandeurs'), *vainas* ('gainés') ou *panderos* ('coquilles').

Le principe est facile à comprendre : un groupe décide de se retrouver régulièrement, par exemple chaque semaine ou chaque mois. Lors de chaque rencontre, chaque membre contribue en versant une somme d'argent déterminée. Les fonds collectés sont ensuite distribués aux membres à tour

de rôle, de manière que chaque personne puisse recevoir une certaine somme à son tour.

Contrairement aux prêts traditionnels, les AREC ne prélèvent pas d'intérêts. Chaque membre contribue et reçoit ce qui lui revient, dans une démarche non lucrative. Ce système est basé sur la confiance et l'engagement collectif. Il n'y a pas d'intermédiaires, car le groupe s'organise, se gère et se dirige de manière autonome. L'ordre de distribution peut être établi par tirage au sort, selon les besoins ou par consensus du groupe.

Les AREC sont une alternative pratique pour les travailleuse•eur•s souhaitant obtenir des fonds sans faire appel à des créanciers ou à des établissements bancaires. Cela leur permet de faire face à des dépenses imprévues, de financer des projets économiques, d'acheter des fournitures scolaires, d'organiser des événements festifs ou de rembourser des dettes. De plus, les AREC favorisent des habitudes d'épargne, notamment chez celles et ceux qui rencontrent des difficultés à mettre de l'argent de côté. Elles renforcent également la confiance, la solidarité et le sentiment d'appartenance au sein de la communauté des participant•e•s.

Approfondir notre compréhension : étape par étape D'ABORD



1. **Réunion du groupe** : les travailleuse•eur•s organisent leur première réunion et dressent la liste des membres. Elles•Ils discutent de leurs besoins communs et de la manière de les satisfaire ensemble.



2. **Constitution du groupe initial** : les membres se portent volontaires pour mettre en place un système d'épargne et de crédit solidaire grâce à des contributions volontaires.



3. **Deuxième réunion d'organisation** : les participant•e•s s'accordent sur la composition officielle du groupe, enregistrent les noms et définissent les principes, les objectifs et les engagements. Toutes les décisions sont notées dans le procès-verbal de la réunion, qui est signé par la totalité des participant•e•s.

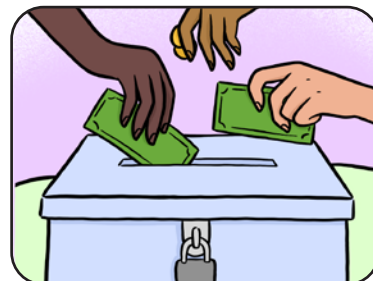
ENSUITE

1. Établissement des règles de base : le groupe se met d'accord sur le fonctionnement du système en répondant aux questions suivantes, par exemple :



- a. Comment les décisions sont-elles prises ? Par consensus ou à la majorité des voix ? Quel quorum (par exemple, 50 % + 1) est requis pour la prise de décision ?
- b. Quel est le montant minimum de la contribution individuelle ?
- c. Quand et à quel rythme les contributions sont-elles versées ?
- d. Où l'argent est-il déposé ?
- e. Comment les contributions sont-elles enregistrées ?
- f. Après combien de temps les retraits peuvent-ils être effectués ?
- g. Quels problèmes pourraient survenir et comment seront-ils résolus ?

2. Premières contributions : les membres commencent à contribuer volontairement et de bonne foi, en se faisant confiance et en s'engageant à se soutenir mutuellement.



3. Réunions régulières : le groupe se réunit périodiquement (par exemple, une fois par mois) pour examiner les contributions, discuter des défis et décider de l'utilisation des fonds dans l'intérêt de toutes et tous. **Toutes les décisions importantes doivent être prises collectivement et être inscrites dans un procès-verbal signé.**

4. Utilisation des fonds : les fonds sont progressivement alloués pour répondre aux besoins individuels et collectifs.



ENFIN



- 1. Renforcement du système :** à mesure que le groupe s'agrandit, des améliorations sont apportées au système d'épargne et de crédit solidaire afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des membres.
- 2. Possibilité de quitter le groupe :** les membres peuvent quitter le groupe à tout moment et retirer leur épargne.

Soutenir et sécuriser le système : transparence et honnêteté

Au départ, il est normal de se poser de nombreuses questions. Par exemple, comment les membres peuvent-elles-ils établir une relation de confiance ? Que se passe-t-il si une personne s'enfuit avec l'argent épargné ou ne contribue pas, mais obtient quand même un prêt ?

Le pilier central de tout système d'épargne et de crédit solidaire, comme de toute structure de l'ESS, est une **gestion transparente et une obligation de rendre des comptes**. En d'autres termes, il est essentiel que chaque personne puisse savoir où sont placés les fonds, comment ils sont employés et qui en assure la gestion. De plus, un remboursement intégral et ponctuel des prêts est indispensable pour garantir le bon fonctionnement du système et renforcer la confiance au sein du groupe.

Quelques conseils pour y parvenir :

- Fixez des règles explicites prévoyant des **sanctions en cas de manquement délibéré**, notamment la suspension du droit aux prêts ou, pour les infractions graves, l'expulsion du groupe.
- Initiez le processus avec de **petits groupes**, limités à 30 individus chacun. Les groupes plus vastes peuvent être séparés en plusieurs nouveaux groupes.
- Encouragez un mécanisme d'autogestion au sein de sous-groupes internes.

- Maintenez une comptabilité transparente et consultable des contributions, crédits et dépôts.
- Protégez vos fonds dans une banque coopérative ou une institution légalement reconnue.
- Désignez des délégué·e·s chargé·e·s d'approuver les transactions en espèces, de tenir des registres détaillés des transactions et d'effectuer des audits périodiques.

Chaque pays a ses propres règles et exigences. Avant de créer un groupe ou de rejoindre un groupe existant, il est important de **se renseigner sur les réglementations locales et nationales**. Certains seuils concernant les fonds communs peuvent impliquer des obligations légales particulières.

Comprendre et respecter le cadre réglementaire en vigueur permet d'éviter les problèmes juridiques. Cela permet également de favoriser le développement sécurisé et durable des systèmes d'épargne et de crédit solidaires.

Si les travailleuse·eur·s ont des questions à ce sujet, **elles-ils doivent consulter une coopérative de travailleuse·eur·s ou une organisation similaire**. Ces entités peuvent partager leurs expériences et accompagner les travailleuse·eur·s tout au long du processus.

IMPORTANT

La gestion ne doit pas être confiée à une seule personne ou à un petit groupe. Les systèmes d'épargne et de crédit solidaires relèvent de la **responsabilité conjointe** de la totalité des membres. À mesure que le groupe grandit, il peut être bénéfique de **formaliser l'organisation** : rédiger des règlements, s'enregistrer officiellement et, si possible, ouvrir un compte bancaire coopératif au nom du groupe. Cela favorise la transparence et une meilleure gestion financière.

Les comptes qui permettent les consultations et les transactions en ligne doivent être pris en considération, car ils permettent aux gestionnaires des finances d'opérer via un ordinateur ou un téléphone portable plutôt que de devoir se rendre dans une banque.



TAUX DE DÉFAUT DE PAIEMENT ÉLEVÉ

Beaucoup de membres ne remboursent pas leurs prêts.

Stratégies pour résoudre le problème :

- Créer un mécanisme de suivi visant à comprendre les problématiques des débiteur·eur·s et à proposer des solutions personnalisées.
- Mettre en place des fonds d'urgence internes pour atténuer les impacts des retards de paiement.
- Tenir à jour les dossiers des personnes en retard de paiement ou ayant des antécédents de paiements irréguliers.
- En dernier recours, suspendre les privilèges de prêt pour les membres qui persistent à ne pas respecter leurs obligations.

PRÊTS NON PERFORMANTS

L'accumulation de prêts impayés entraîne un manque d'argent liquide pour le système.

Stratégies pour résoudre le problème :

- Former une équipe chargée du recouvrement, avec l'aval du groupe.
- Proposer des plans de remboursement flexibles pour aider les membres à respecter leurs engagements.



INSUFFISANCE DE TRÉSORERIE POUR DE NOUVEAUX PRÊTS

Le groupe fait face au manque d'argent liquide pour accorder de nouveaux prêts.

Stratégies pour résoudre le problème :

- Ajuster le montant des prêts en fonction des possibilités du groupe et des possibilités financières des demandeur·eur·s.
- Lier l'éligibilité aux prêts au volume d'épargne antérieure : par exemple, n'accorder initialement que des prêts plafonnés au montant total de l'épargne de chaque membre, puis augmenter progressivement jusqu'à deux fois ce niveau.

Pourquoi certain·e·s travailleur·eur·s cessent-elles·ils de rembourser ?

- **Les crises économiques** affectent la capacité des travailleur·eur·s à respecter leurs engagements.
- Le manque de **culture d'épargne ou de gestion financière** aboutit à une priorisation des besoins courants sur les obligations de remboursement.
- Lorsque les **mécanismes de recouvrement** sont difficiles d'accès et que les membres ont du mal à verser leurs contributions ou leurs acomptes, elles·ils finissent par dépenser leur argent ailleurs.

Recherche de solutions

Éducation et sensibilisation : il est crucial de proposer une formation financière afin que les membres saisissent l'importance de l'épargne et de la planification pour réaliser des objectifs à moyen et long terme. Il faut mettre en avant les bénéfices de l'épargne face à ceux des dépenses immédiates, tout en sensibilisant les membres au fait que le remboursement des prêts solidaires est une responsabilité tant individuelle que collective.

Facilité des dépôts : on peut faciliter les versements en organisant des brigades mobiles qui collectent les dépôts sur les lieux de travail, et en proposant des options numériques lorsque possible. Cette approche prévient les retards et les défauts de paiement.

Numérisation et sécurité financière : il est recommandé d'explorer les solutions bancaires numériques pour optimiser les recouvrements, assurer la sécurité des fonds collectés et favoriser une plus grande transparence. Les entités coopératives sont particulièrement adaptées aux principes de l'économie sociale et solidaire. Toutefois,

en l'absence de coopératives locales, les banques traditionnelles peuvent être une option viable.

Solidarité et soutien financier : l'instauration d'un **fonds d'urgence** est une stratégie précieuse pour venir en aide aux membres éprouvant des difficultés temporaires. Ce soutien renforce la stabilité du système et favorise un sentiment d'appartenance ainsi qu'un esprit de coopération au sein de la communauté.

N'OUBLIEZ PAS !

Le fait de ne pas respecter les obligations impacte non seulement les personnes en difficulté, mais perturbe également le bon fonctionnement de l'ensemble du système, ce qui peut nuire à la totalité des membres du groupe. Ainsi, il est fondamental de promouvoir la responsabilité partagée ainsi que la responsabilité personnelle pour garantir la stabilité et la durabilité de l'épargne solidaire.

ACTIVITÉ 2 CRÉDIT ENTRE AMI·E·S

Pour comprendre le fonctionnement des prêts dans les systèmes d'épargne et de crédit solidaires, imaginez que votre groupe est déjà établi et en mesure d'accorder des prêts. Suivez les étapes suivantes :



1. Indiquez sur une carte votre besoin **personnel** que vous aimeriez satisfaire.
Par exemple : « J'ai besoin de quelqu'un pour garder mon enfant durant mes heures de travail » ou « j'ai besoin d'acheter davantage de fournitures », ou encore « je dois faire réparer mon véhicule ».



2. **En petits groupes**, lisez à haute voix les besoins de chaque personne et décidez collectivement qui a le plus besoin du prêt.



3. **La personne sélectionnée dans chaque équipe** présente au reste du groupe les raisons justifiant sa demande de prêt et les arguments pour convaincre le groupe de l'accepter.

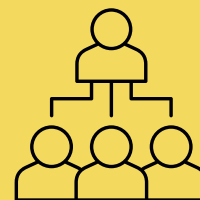
Le **reste du groupe** évalue la situation et décide collectivement :

- du montant du prêt ;
- des modalités de remboursement (comment et quand) ;
- des engagements pris par l'emprunteuse·eur en cas d'incapacité de remboursement.

4. Le **groupe communique sa décision** aux autres.

Lorsque cette activité est terminée, réfléchissez ensemble aux questions suivantes :

- Comment avez-vous choisi les bénéficiaires du prêt ?
- Qu'avez-vous ressenti lors de la négociation des modalités ?
- Comment mettriez-vous en œuvre ce système dans un groupe de fonds communs ?



Comment mettre en place des systèmes d'épargne et de crédit solidaires

La liberté de choix est essentielle ! Si un nombre suffisant de collègues souhaite instaurer un système d'épargne et de crédit solidaire au sein de votre organisation, commencez un processus de dialogue, de conception et de planification pour le réaliser. Il n'est pas obligatoire que tout le monde y participe, mais il est essentiel d'avoir un groupe assez engagé pour assurer la pérennité et la faisabilité du projet. Ces membres constitueront le groupe de départ.

Ce groupe de départ doit se réunir régulièrement pour faire avancer l'initiative et prendre des décisions visant à renforcer le système.

Le premier fonds

Une fois le système approuvé, la transparence est essentielle. Les participant•e•s doivent recevoir des cartes d'identité ou des cartes de membre uniques.

N'oubliez pas !

Les systèmes d'épargne et de crédit solidaires doivent être souples et adaptés aux besoins, aux activités et au mode de vie de leurs membres. Il n'y a pas de solution unique. Par exemple, il est possible de renoncer à une contribution mensuelle minimale et d'encourager plutôt l'épargne continue ainsi qu'une utilisation responsable des ressources. Avant tout, les décisions doivent être prises de manière collective pour le bénéfice de la totalité des membres.

Établissez un objectif financier de départ qui servira de fonds initial pour mettre en œuvre le système. Déterminez une contribution obligatoire adaptée à la capacité réelle de chaque personne à contribuer financièrement.

Ce premier fonds constitue la **base opérationnelle du système** et ne doit pas être employé pour des besoins non urgents ou des prêts. Son rôle est de financer des opérations telles que la tenue des registres, le suivi, l'assurance de la responsabilité et les coûts liés à la sauvegarde ou à l'investissement des ressources.

Il peut même être utilisé pour **rémunérer les gestionnaires** durant cette phase initiale.

Lancement !

Une fois que l'infrastructure du système d'épargne et de crédit solidaire est mise en place, c'est-à-dire lorsque les membres se sont mis d'accord sur le lieu où les contributions seront conservées et sur les personnes chargées de les protéger, de les gérer et de les collecter, le système est prêt à fonctionner.

Établissez collectivement ce qui suit :

- Fréquence du prélèvement des contributions.
- Apport minimum requis.
- Montants minimum et maximum des prêts.
- Règles relatives aux prêts, aux plans de remboursement et aux mesures à prendre en cas de retard ou de non-paiement.
- Types d'épargne et modalités de dépôt et de retrait.
- Taux d'intérêt et utilisation des fonds générés.

EXEMPLE 4

NOUVELLES PERSONNES MEMBRES ET NOUVEAUX AVANTAGES

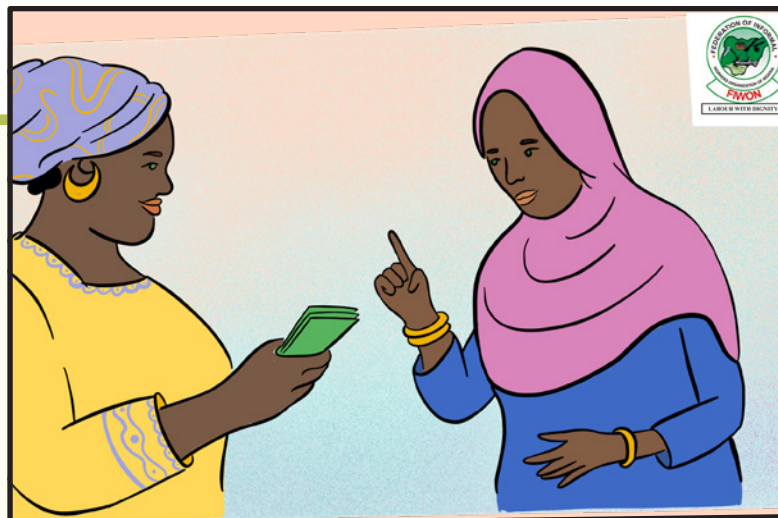
FIWON au Nigeria

Le **programme coopératif polyvalent FIWON**, mis en place par la **Fédération des organisations de travailleuse•eur•s de l'informel du Nigeria** (FIWON), affiliée à StreetNet International, permet aux travailleuse•eur•s de bénéficier d'une variété de services. La disponibilité et la popularité de ces services peuvent varier selon leur État de résidence. Grâce à l'auto-organisation, FIWON contribue à améliorer les conditions économiques de ses membres ainsi que leur accès à la protection sociale.

Les travailleuse•eur•s souhaitant rejoindre le système d'épargne et de crédit doivent d'abord effectuer un versement financier initial minimal. Ensuite, durant les six mois suivants, elles•ils doivent continuer à contribuer régulièrement. Après cette période, les membres peuvent bénéficier de divers services, tels que des prêts à faible taux d'intérêt, la possibilité d'acheter des appareils électroménagers ou même des terrains, ainsi que l'accès à des programmes d'épargne spécifiques.

La caractéristique qui distingue le système FIWON est sa souplesse. Il ne contraint pas les membres à verser un montant fixe ni à suivre un calendrier de paiement précis. Les travailleuse•eur•s ont la possibilité de contribuer quotidiennement, hebdomadairement ou mensuellement, et peuvent modifier la fréquence selon leurs besoins.

En outre, chaque membre, quel que soit son niveau d'épargne, peut s'inscrire à des formations portant sur la gestion financière et d'autres compétences clés. Ces ateliers, qui se tiennent régulièrement, ont été spécifiquement conçus pour refléter les réalités économiques des



travailleuse•eur•s de l'informel et réduire leur charge financière.

FIWON met à disposition une assurance maladie pour ses membres. Comment ça marche ? Elle est gérée à travers une cotisation annuelle que les membres peuvent choisir de payer individuellement ou en famille, selon leur préférence. Le paiement total peut être divisé en deux versements sur une durée de 12 mois. Un des atouts majeurs est que les membres ne paient qu'un coût réduit pour les médicaments sur ordonnance. La couverture d'assurance s'applique dans les établissements de santé publics et privés.

Dans l'État d'Osun, ce système s'est avéré particulièrement populaire, notamment auprès des personnes âgées et des femmes en âge d'avoir des enfants. Beaucoup de travailleuse•eur•s préfèrent s'inscrire à titre individuel, car cette option est plus accessible financièrement. Une fois encore, la souplesse est essentielle.

Dans le but de simplifier la gestion et la prise de décision au sein de la coopérative, une structure organisationnelle fondée sur des regroupements géographiques a été adoptée. Au lieu que les membres doivent se rendre à des réunions centrales, elles•ils se retrouvent et collaborent à travers des groupes locaux, selon leurs disponibilités. Ce modèle décentralisé diminue les contraintes logistiques et favorise la participation.

Pour le prélèvement des contributions, FIWON a adopté une méthode tirée des groupes d'épargne communautaires classiques. Au lieu que les membres se rendent à un centre de paiement, des agent·e·s formé·e·s vont directement dans les communautés pour collecter les paiements. Cette approche, fréquente dans les systèmes financiers informels, correspond mieux à la réalité des travailleuse·eur·s de l'informel et s'est révélée très efficace.

L'innovation principale du système FIWON se manifeste par l'utilisation de la technologie numérique pour effectuer les prélèvements. Les agent·e·s sur le terrain consignent toutes les transactions en espèces sur une plateforme digitale, fournissant aux membres un accès instantané à la mise à jour de leurs contributions.

Cela a amélioré la transparence et a contribué à bâtir la confiance au sein de la coopérative.

Les agent·e·s sur le terrain jouent un rôle essentiel dans le système. Elles·Ils représentent officiellement la coopérative et leur succès repose non seulement sur leur présence sur le terrain, mais aussi sur la qualité et la fiabilité de leur travail de sensibilisation.

Ce modèle illustre clairement que l'alliance de méthodes traditionnelles, d'une technologie appropriée et de relations de confiance solides favorise l'établissement de systèmes de financement solidaires. L'économie sociale et solidaire peut être adaptée à divers environnements et fournir des solutions concrètes aux travailleuse·eur·s de l'informel.

Bien évaluer les sommes à accorder en prêt

- Dans certains systèmes, les prêts sont limités au montant accumulé pendant la période d'épargne obligatoire.
- Dans d'autres, les limites de prêt augmentent avec la durée d'adhésion. Par exemple, après deux ans, les membres peuvent emprunter deux ou trois fois le montant de leur épargne, avec des augmentations progressives jusqu'à un plafond fixé.

Quelle est la garantie pour le remboursement des prêts ?

La garantie principale n'est pas tangible : il s'agit de la volonté des participant·e·s de se faire confiance et de se soutenir mutuellement.

Sous-groupes d'épargne et de crédit : une stratégie d'autogestion et d'opérabilité du système

La division des grands systèmes d'épargne et de crédit solidaires en sous-groupes d'épargne plus petits peut constituer une stratégie efficace.

Chaque sous-groupe est autogéré et s'occupe :

- De la gestion de ses propres économies.
- Du contrôle de conformité (contributions d'épargne minimales convenues).
- Du suivi des remboursements de prêts parmi les membres du sous-groupe.

Les sous-groupes aident les membres à s'autogérer afin que l'ensemble du système fonctionne correctement.

Chaque sous-groupe nomme une personne qui assurera la coordination et une autre la gestion de la trésorerie. Avec le soutien des membres, ces travailleuse·eur·s :

- Encouragent le respect des objectifs d'épargne (montants minimums et délais).
- Préconisent le remboursement rapide des prêts parmi les membres.
- Tiennent des registres financiers détaillés des contributions et des remboursements.

Les sous-groupes fonctionnent comme des unités de collecte et de surveillance, mais jouent également un rôle clé dans :

- La promotion des systèmes d'épargne et de crédit solidaires.
- La diffusion d'informations pertinentes aux membres.
- Le maintien d'une communication permanente entre les sous-groupes et l'équipe de coordination générale du système.

Le prélèvement des sommes épargnées et des remboursements de prêts garantit la disponibilité des fonds nécessaires pour assurer la continuité des prêts, le renforcement du système et la croissance.

Des processus de prélèvement transparents et accessibles sont fondamentaux, étant donné que les travailleuse·eur·s de l'informel ont souvent des revenus irréguliers, des horaires variables et des responsabilités familiales, ce qui complique leur engagement constant. Pour garantir le bon fonctionnement du système pour tout le monde, des solutions créatives doivent être mises en place.

Il y a plusieurs manières d'organiser la collecte des contributions, selon la dynamique et les compétences de chaque groupe. Une méthode qui s'avère efficace est l'instauration d'un **programme d'épargne**, où les contributions sont recueillies lors des réunions de coordination, de suivi ou de reddition des comptes. Cette approche fonctionne particulièrement bien quand l'organisation se réunit régulièrement.

Brigades de solidarité : collecte d'épargne et recouvrement des remboursements

Cette approche s'appuie sur les responsables sur le terrain, qui se déplacent pour rendre visite à chaque membre du système d'épargne et de crédit solidaire. Elles·Ils prennent des nouvelles des membres, leur transmettent les informations récentes, collectent les épargnes et enregistrent chaque transaction.

EXEMPLE 5

SOUS-GROUPES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

Corporación Fomentamos en Colombie

La **Corporación Fomentamos**, située en Colombie, est un excellent exemple de l'impact que peuvent avoir l'inclusion financière et la mobilisation populaire. Créée à Medellín en 2003, cette organisation à but non lucratif a pour objectif d'améliorer l'accès aux services financiers pour les personnes exclues du système bancaire, notamment les travailleuse·eur·s de l'informel.

Fomentamos repose sur une structure nommée « cercles de solidarité ». Ces petits groupes allient l'accès au microcrédit à l'éducation et à la formation financières. Ils réunissent des individus avec des conditions de vie et de travail similaires. Ensemble, elles·ils s'organisent pour bénéficier d'un soutien, participer à des formations et gérer collectivement leurs besoins financiers. Les cercles de solidarité favorisent la confiance mutuelle, encouragent le partage des responsabilités et promeuvent l'épargne comme moyen d'améliorer le bien-être des travailleuse·eur·s.

Les prêts proposés par Fomentamos visent à répondre aux besoins quotidiens des travailleuse·eur·s à faibles revenus. Les conditions de prêt sont équitables et accessibles, et s'accompagnent de sessions de formation. Les participant·e·s apprennent à gérer leurs

finances, à suivre leurs dépenses et leurs revenus, et à se fixer des objectifs financiers.

Avec 75 % de femmes parmi ses membres, Fomentamos se distingue par son soutien à l'autonomisation économique des femmes.

Pour élargir son champ d'action, Fomentamos a établi des partenariats avec des organisations publiques et privées. Parmi celles-ci figurent des ministères ainsi que des coopératives solidaires telles que Confiar, Cotrafa et Juriscoop.

À Medellín, des organisations de travailleuse·eur·s de l'informel ont adopté ce modèle et l'ont associé à Fomentamos. L'Union générale des travailleuse·eur·s de l'informel (UGTI, ou *Unión General de Trabajadores Informales*), affiliée à StreetNet, en est un exemple représentatif. Composée de 105 vendeuse·eur·s de rue de la ville, l'UGTI a établi un système de sous-groupes d'épargne et de crédit, chacun formé de 12 membres. Ces sous-groupes se réunissent tous les 15 jours pour superviser les activités d'épargne, favoriser l'engagement et collecter les contributions.

Ce type d'autogestion financière témoigne de la manière dont l'organisation communautaire peut favoriser la confiance collective, renforcer la résilience économique et créer des opportunités pour les travailleuse·eur·s de l'informel.

EXEMPLE 6

¿Cómo previene la morosidad SEWA?

BRIGADES DE SOLIDARITÉ : COLLECTE D'ÉPARGNE ET RECOUVREMENT DES REMBOURSEMENTS

SEWA en Inde

L'Association des femmes indépendantes (SEWA) de l'Inde a développé une méthode efficace pour réduire le risque de paiements manqués ou retardés : les brigades de solidarité locales, composées de responsables sur le terrain chargé·e·s de collecter les paiements et d'établir des relations solides avec les membres.

Ces brigades de solidarité sont généralement constituées de voisin·e·s ou de collègues

de travail, ce qui leur permet d'établir plus facilement des liens avec les membres et de renforcer leur légitimité. Elles collectent les paiements et les remettent à une personne désignée qui agit en tant que dépositaire centrale des fonds.

Le calendrier de prélèvement est flexible et personnalisé pour chaque membre, prenant en compte les variations des horaires de travail et les obligations familiales. Cette souplesse est l'une des raisons majeures du bon fonctionnement du système. Étant donné l'importance et les exigences en temps et en efforts des brigades de solidarité, il est crucial que les responsables sur le terrain reçoivent une rémunération juste pour leur engagement.

ACTIVITÉ 3

TABLE RONDE DES ENGAGEMENTS

1. Notez une compétence ou une ressource que vous pouvez proposer. Par exemple :

- a. « J'ai une camionnette »
- b. « Je suis doué·e pour la gestion »
- c. « Je sais tenir une comptabilité »
- d. « J'ai beaucoup d'abonné·e·s sur les réseaux sociaux et je peux recruter »

2. Assis·es en cercle, présentez vos contributions.



3. Formez des sous-groupes en fonction des compétences et des ressources disponibles, et discutez de la manière dont vous utiliseriez les capacités individuelles et collectives pour mettre en place un système d'épargne et de crédit solidaire.



4. Répondez ensuite aux questions suivantes :

- a. Pourquoi la participation de chaque personne est-elle importante ?
- b. Comment utiliser au mieux les talents de chaque membre ?
- c. Comment instaurer la confiance au sein d'un groupe d'épargne et de crédit ?



Systèmes d'épargne et de crédit solidaires, AREC, groupes d'épargne et banques coopératives

Le tableau comparatif ci-dessous illustre les principales distinctions entre les quatre types d'organisations financières communautaires que nous avons examinées, à savoir les systèmes d'épargne et de crédit solidaires, les associations rotatives

d'épargne et de crédit (AREC), les groupes d'épargne et les banques coopératives. Malgré les différences en termes de formalité, de structure et d'envergure, toutes ces organisations visent à offrir un accès collectif aux services financiers.

	Systèmes d'épargne et de crédit solidaires	Associations rotatives d'épargne et de crédit (AREC)	Groupes d'épargne	Banques coopératives
 Durée	Permanents ou à long terme	Temporaires (jusqu'à ce que la rotation des fonds est complète)	Selon le cycle convenu par le groupe	Permanentes, avec une structure formelle
 Fonction principale	Épargne et prêts solidaires	Épargne par rotation	Économies et prêts internes	Services financiers complets
 Prêts et intérêts	Oui, pour la solidarité et la gestion interne	Non	Oui, avec des intérêts convenus	Oui, avec des taux compétitifs et une orientation vers des objectifs sociaux
 Formalisation	Peuvent être formalisés et réglementés	En général, informelles	Informels, avec des accords clairs	Formelles, réglementées par la loi et dotées de statuts coopératifs
 Contrôle et surveillance	Structurés et participatifs	Fondées sur la confiance	Modérés, avec des registres internes	Audits internes et externes, rapports périodiques
 Objectif collectif	Répondent à des besoins communs du groupe	Sont limitées à la rotation des épargnes	Couvrent les dépenses individuelles et collectives	Oui, le réinvestissement de l'excédent dans des services communautaires

Et maintenant, vous sentez-vous inspiré·e·s pour organiser et mettre en place votre propre système d'épargne et de crédit solidaire ?

Nous espérons que ce guide vous aura donné des idées et vous aura motivé·e·s à rechercher la reconnaissance en tant que travailleuse·eur·s et à militer pour la formalisation de vos droits.

Les systèmes d'épargne et de crédit solidaires constituent une stratégie visant à renforcer la communauté, l'unité et la confiance. Ils peuvent servir de base à la création d'un syndicat solide,

capable de représenter les travailleuse·eur·s et de défendre leurs droits.

L'objectif n'est pas que de réaliser des économies, mais aussi de bâtir un pouvoir collectif et améliorer ainsi les conditions de vie des travailleuse·eur·s de l'informel.

Au travail ! Favorisons ensemble de nouvelles initiatives d'économie sociale et solidaire ! **Grâce à l'organisation, à la confiance et à la volonté, les travailleuse·eur·s de l'informel traceront ensemble la voie vers une vie plus digne.**

Références

Bouman, F. J. A. 1995. « Rotating Savings and Credit Associations: A Development Perspective » [Associations rotatives d'épargne et de crédit : une perspective de développement]. *World Development*, 23(3), 371-384.

Centre international de formation de l'OIT. s. d. *MOOC sur l'économie sociale et solidaire* [Cours en ligne autoguidé]. <https://www.itcilo.org/fr/courses/mooc-sur-leconomie-sociale-et-solidaire>

Fédération des coopératives de SEWA. 2024 (décembre). *Visite exploratoire sur le terrain à la Fédération des coopératives de SEWA* [Rapport non publié].

Insuasty, A., Mazo, F., Vélez, A. 2018. « Círculos solidarios de Medellín: una experiencia de economía alternativa » [Cercles de solidarité de Medellín : une expérience d'économie alternative]. *Revista Ratio Juris*, 13(27), 105-144. ISSN 1794-6638.

Komofale, G. 2025 (avril). Entretien avec M. Gbenga Komofale, leader de la Fédération des organisations de travailleuse·eur·s de l'informel du Nigeria (FIWON), membre de StreetNet International [Communication personnelle].

Medina, P. A. 2025. *Unión de Trabajadores y Trabajadoras de la Economía Popular* (2011–2024) [Union des travailleuse·eur·s de l'économie populaire (2011-2024)]. UTEP. WIEGO.

Movimiento de Trabajadores Excluidos (MTE) et Unión de Trabajadores y Trabajadoras de la Economía Popular (UTEP). 2022. « MTE et UTEP : Les structures d'accueil pour enfants des travailleurs de l'économie populaire offrent des services essentiels pendant la pandémie de COVID-19 en Argentine ».

Nyiramasengesho, J. 2025 (avril). Entretien avec Mme Jeannette Nyiramasengesho, présidente du SYTRIECI, syndicat des vendeuse·eur·s de rue et des commerçant·e·s de marché de Kigali, au Rwanda, membre de StreetNet International [Communication personnelle].

Organisation internationale du Travail (OIT). 2018. *Promouvoir la coopération entre les travailleuses de l'économie informelle : la méthode SEWA* - Rapport de synthèse [livre électronique]. Bureau international du Travail - Genève : OIT.

OIT. 2018. *Think.COOP - Cours d'orientation sur le modèle d'entreprise coopérative - Guide du facilitateur*.

OIT. 2022. *Résolution concernant le travail décent et l'économie sociale et solidaire*. Conférence internationale du Travail - 110e session (10 juin).

OIT. 2024. *Strengthening Women's Cooperatives: The Experience of SEWA Cooperative Federation* [Renforcer les coopératives de femmes : l'expérience de la Fédération des coopératives de SEWA]. Bureau international du Travail - Genève : OIT.

Sesan, T. 2022. « Nouvelles formes d'assurance sociale : le cas du programme coopératif de FIWON au Nigeria ». Document de référence de WIEGO n° 25. WIEGO.

StreetNet International. 2023 (14-16 novembre). « L'économie sociale et solidaire et son importance pour les travailleurs et travailleuses de l'économie informelle ». Atelier international organisé à l'hôtel Slaviero, à São Paulo (Brésil).

Unión General de Trabajadores Informales de Medellín [Union générale des travailleuse·eur·s de l'informel de Medellín]. 2024 (octobre). *Connexion et opérabilité avec les cercles de solidarité de la Corporación Fomentamos : une visite exploratoire* [Visite sur le terrain non publiée].



À propos de WIEGO

Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO, pour son sigle en anglais) est un réseau mondial consacré à promouvoir l'autonomisation des personnes travailleuses démunies — en particulier des femmes — dans l'économie informelle afin de garantir leurs moyens de subsistance. Nous considérons que toutes les personnes qui travaillent doivent avoir les mêmes droits, opportunités économiques et protections, ainsi qu'être en mesure de s'exprimer sur un pied d'égalité. Pour favoriser le changement, WIEGO vise à améliorer les statistiques et élargir les connaissances sur l'économie informelle, à créer des réseaux et renforcer les capacités des organisations des travailleuses et travailleurs de l'informel et, en collaboration avec ces réseaux et organisations, à influencer les politiques locales, nationales et internationales.

Visite www.wiego.org/fr



À propos de StreetNet International

StreetNet International est une organisation mondiale de vendeuse•eur•s de rue, commerçant•e•s de marché et colporteuse•eur•s qui a pour but de représenter démocratiquement l'intérêt de ces travailleuse•eur•s et de défendre leurs droits. Elle est actuellement présente dans plus de 55 pays et représente plus de 800 000 membres partout dans le monde. Notre mission est de renforcer et d'autonomiser les organisations membres pour qu'elles puissent protéger et défendre les droits et les moyens de subsistance des vendeurs de rue et des commerçants de marché, en particulier des femmes, grâce au travail de plaidoyer, au renforcement des capacités, à l'éducation, à la gouvernance démocratique, à la représentation et à la solidarité parmi l'ensemble des travailleuse•eur•s.

Visite fr.streetnet.org.za